

## Audience de rentrée avec le DAP

On aurait pu croire – et même espérer, en cette période – que l’activité d’une administration portée par un gouvernement démissionnaire se ralentirait. Il n’en est rien. Le garde des Sceaux continue de dérouler sa feuille de route, toujours plus néfaste, suivi de près par la DAP dont on ne sait plus si elle agit par loyauté aveugle ou par méconnaissance profonde des réalités des SPIP. La CGT IP a pu porter la voix des personnels des services d’insertion et de probation et montrer qu’elle n’était pas, contrairement à ce que le DAP suppose, dans la posture mais désireuse plus que tout de protéger l’intérêt général, les valeurs, les missions et une certaine idée des métiers des personnels des SPIP.

### x PLF 2026 – quelle place pour les SPIP ?

Les arbitrages budgétaires sont chaque année un révélateur cruel de la place réservée à la filière insertion dans l’administration pénitentiaire.

Cet été, le garde des Sceaux a annoncé – lors d’une visio avec divers acteurs judiciaires et pénitentiaires – la **création de 100 postes de CPIP**. Une annonce évidemment très insuffisante mais singulière dans un contexte où les SPIP, affamés, sont laissés sans renfort depuis plus de trois ans. Étonnamment, cette annonce n’a fait l’objet d’aucune communication publique de la part du ministre pourtant d’ordinaire si prompt à occuper les micros.

**Prudente, et habituée au « cycle de la violence » institutionnel (une caresse, puis le coup), la CGT IP a interrogé le DAP sur la réalité de cette mesure.** Celui-ci confirme la volonté du garde des Sceaux, mais précise qu’elle reste suspendue à la nomination d’un nouveau gouvernement et au vote du budget 2026. **Ces postes seraient destinés à renforcer certains services aux fins d’une expérimentation sur le retour des SPIP dans le présentiel. La CGT IP se félicite que l’administration découvre enfin ce qu’elle affirme depuis toujours : l’externalisation de nos missions est un gaspillage d’argent public qui ne profite ni aux usager.e.s ni à la qualité du service rendu mais seulement aux caisses de l’associatif concurrentiel.**

Toutefois, la CGT IP a insisté sur les écueils majeurs à éviter et qui constitueraient des lignes rouges :

- *cette reprise du présentiel doit s’accompagner de moyens humains ;*
- *cette reprise du présentiel ne doit pas servir de prétexte à la mise en place de pôles spécifiques avec des agent.e.s dédié.e.s, voire chargé.e.s également des détentions provisoires comme c’est le cas en Aveyron, au risque de perdre tout l’intérêt d’une vision d’ensemble dans l’exécution des peines et l’accompagnement global des usager.e.s ;*
- *cette reprise du présentiel doit s’inscrire dans une réflexion globale sur le recours à la comparution immédiate, mode de jugement expéditif et principal coupable de la surpopulation, qui nuit de fait à l’individualisation de la peine et à l’idée même de justice.*

**Comme chaque année, la CGT IP ira taper à la porte des parlementaires afin d’apporter du réel, celui des SPIP, dans des discussions budgétaires bien trop souvent guidées par la partialité politique et des**

**orientations comptables qui ne semblent avoir d'autres objectifs que celui d'affamer toute une partie de l'administration pénitentiaire pour ensuite pouvoir se plaindre qu'elle agonise.**

### **x Projet de DGAP – place de la filière IP et impact sur le dialogue social**

La CGT IP a rappelé son positionnement quant à la création de cette direction générale, loin, très loin, des déclarations du garde des Sceaux qui, en janvier dernier, disait vouloir redonner toute sa place à la filière insertion : <https://www.cgtspip.org/direction-generale-de-ladministration-penitentiaire-les-spip-restent-le-membre-fantome/>

Mais elle a surtout alerté le DAP sur une **petite musique inquiétante, entretenue par certaines organisations syndicales sans doute tenues par leurs bases électorales dans les corps des personnels de surveillance : la réorganisation de la DAP pourrait servir de prétexte à la suppression du CSA SPIP, seule instance de dialogue social spécifiquement consacrée à notre filière. Pour la CGT IP, il n'en est pas question.**

Alors que les compétences de cette instance sont trop souvent balayées par l'administration (souvenez-vous de la mobilité CPIP par exemple...<https://www.cgtspip.org/flash-info-mobilite-un-dejeuner-avec-le-garde-des-sceaux-ou-le-lancement-de-la-mobilite-des-cpip-certaines-organisations-syndicales-ont-fait-leur-choix/>), le CSA SPIP est indispensable pour que soient traitées avec sérieux les questions IP, par des représentants qui en connaissent concrètement les enjeux. Dans un contexte où les questions sécuritaires, carcéro-centrées, occupent une place de plus en plus importante, le CSA SPIP est le dernier rempart pour porter les voix des personnels d'insertion et de probation.

**Si le DAP a semblé se montrer sensible aux arguments et a affirmé qu'il n'entendait pas sacrifier le CSA SPIP, la CGT IP, fidèle à son sens de la prudence, a indiqué qu'elle mettrait tout en œuvre pour que les sujets IP soient étudiés dans une instance dédiée, seule à même de garantir un réel dialogue social.**

### **x EGIP**

Alors que la mission Etats généraux de l'insertion et de la probation continue son tour de France à coups d'auditions et de questionnaires aux agent.e.s pour le moins orienté.e.s, les organisations syndicales sont tenues à distance. Un impensable quand on sait à quel point cette mission souhaite répondre au postulat erroné que les SPIP manqueraient de légitimité, argument que la CGT IP a toujours et partout détricoté point par point : <https://www.cgtspip.org/etats-generaux-de-linsertion-et-de-la-probation-contribution-de-la-cgt-ip/>

Vigilante face aux tentatives de travestissement de nos métiers, la CGT IP a donc demandé un point d'étape. En préambule, **le DAP a fait un nouveau témoignage de sa capacité d'appropriation des éléments de langage de son ministre : lisibilité, défiance de la population envers l'institution judiciaire et démonstration de sévérité comme enrobage populiste.**

Nous avons rappelé que **les supposées carences dans la mission de contrôle des SPIP, que la DAP s'approprie également, ne reposent sur aucun élément objectif.** Des magistrats disent que... Lesquels ? Quelles organisations, associations ? On ne sait toujours pas 6 mois plus tard. La création d'officiers de probation semble pourtant être bien en chantier du côté du millénaire. Nous avons rappelé qu'il y avait plus de **1000 postes vacants pour atteindre les organigrammes en SPIP, plus de 4000 en établissements, qu'en plus de ne pas être une priorité, la création d'un tel corps ne correspond à aucun besoin objectif.** Le DAP et la SDIP nous évoque pêle-mêle les suivis sensibles, des enquêtes employeurs,

hébergements, de la vérification de justificatifs, à savoir soit ce que l'on fait déjà, soit ce que le magistrat peut demander aux services de police. Epargnons-nous des dépenses et travaux inutiles, comblons les trous déjà béants et restons sur nos cœurs métiers.

Il s'avère que des tables rondes se tiennent en ce moment dans les directions interrégionales mais que, là encore, les équipes sont tenues à distance et que ce sont les DI qui ont la main sur les thématiques et les invité.e.s.

**Ce sont donc plutôt des Etats généraux version 21ème siècle, dans un entre-soi noblesse/clergé, alors même que ce sont les personnels et les usager.e.s qui subiront de plein fouet les effets de cette pseudo-révolution. La CGT IP invite l'ensemble des collègues à interpeller sur le déroulement de cette pseudo-consultation dans leurs services.**

## x Surpopulation et projet de loi S.U.R.E.

La CGT IP a reçu au cours de l'été les grandes lignes de la pièce maîtresse de notre garde des Sceaux, le projet de loi S.U.R.E, et a rapidement communiqué, notamment auprès des parlementaires, tant cette ébauche comportait déjà des risques majeurs pour l'équilibre de notre système pénal, les droits des justiciables, et la crédibilité même de la justice. → <https://www.cgtspip.org/note-de-la-cgt-ip-aux-parlementaires-sur-le-projet-de-loi-visant-a-assurer-une-sanction-utile-rapide-et-efficace/>

La CGT IP sait que la direction des affaires criminelles et des grâces (DACG) semble avancer sur sa rédaction et auditionne certaines organisations. Etrange, n'est-ce pas, dans le contexte d'un gouvernement qui ne devrait gérer que les affaires courantes, celles indispensables à la marche normale de l'État et sans implication politique. En parallèle, **le garde des Sceaux continue à promouvoir sa politique mortifère sur les réseaux sociaux, comme s'il avait oublié qu'il était ministre d'un gouvernement démissionnaire, crachant au passage (pourquoi s'épargnerait-il ce plaisir coupable) sur l'indépendance de la justice ((21) Gérald DARMANIN on X: "La remise en liberté si rapide de voyous à Tourcoing, mineurs ou majeurs, qui s'en prennent à des forces de l'ordre, n'est plus possible. La loi, obsolète et plus à la hauteur de la violence de la société, doit être absolument et rapidement changée tel que je le propose : peines" / X ).**

Inquiète de voir que même les digues constitutionnelles ne permettent plus de contenir la folie politique, la CGT IP a demandé au DAP **quand et comment l'administration pénitentiaire sera réellement associée à ces discussions, ce qu'elle y portera et la manière dont elle consultera les organisations syndicales.**

La CGT IP a rappelé que, sans être un génie des mathématiques, il est évident que **toutes les propositions que contiendra le projet de loi S.U.R.E seront un détonateur supplémentaire à l'explosion de la population carcérale.** Visiblement, le DAP ne maîtrise pas bien les règles de calculs élémentaires puisqu'il ne voit pas en quoi la suppression du sursis, les peines minimales ou encore l'extension du domaine de la détention provisoire viendrait augmenter le nombre de personnes écrouées, détenues dans des conditions déjà inacceptables. Selon lui, la CGT IP a une interprétation erronée et manque une pondération qui viendrait contrebalancer ces effets. Laquelle ? La réponse se fait encore attendre...

Il conclut toutefois en indiquant qu'un tel projet de loi, si politiquement polarisant, devra nécessairement intervenir une fois seulement la nomination d'un gouvernement et le vote du budget.

**Vous pouvez compter sur la CGT IP pour mettre à profit ce temps pour faire du lobbying auprès des parlementaires. Un échange au Sénat est prévu dans quelques jours et ne sera que le premier d'une longue liste d'opportunités pour réinjecter du réel dans les débats !**

## x Problématiques RH

Depuis plusieurs mois, la CGT IP est en première ligne de décisions de DISP en roue-libre et doit sans cesse combler leurs lacunes et leurs orientations illégales, que ce soit par la voie contentieuse (<https://www.cgtspip.org/annulation-illegale-dactivites-en-prison-de-nombreux-recours-engages-pour-forcer-ladministration-penitentiaire-a-reprendre-les-activites/>, <https://www.cgtspip.org/stigmatisation-et-pratiques-illegales-dans-laube-acte-ii-une-victoire-pour-le-respect-du-droit-et-des-droits-des-personnes-etrangeres-le-juge-administratif-remet-ladmini/>) ou en interpellant les services de la DAP (annulations de PS pourtant octroyées, notes demandant aux agent.e.s de « ne pas travailler de projet d’insertion » avec certains usagers – oui, oui vous avez bien lu -...). Il est inconcevable que le juge administratif doive rappeler la loi à une administration censée l’appliquer mais qui se croit omnipotente et s’assied dessus en toute décontraction pour servir ses seuls intérêts.

Cette toute-puissance des DISP se retrouve aussi dans la gestion de situations RH avec des décisions de CAP favorables aux agent.e.s dont l’application nécessite de nouvelles saisines de notre organisation et le rappel à l’ordre de l’administration centrale auprès des Directions, des rejets aux demandes individuelles sans aucune motivation, des éléments non transmis aux services de l’administration centrale... C’est intenable et la DAP fait trop souvent le choix de punir injustement les agent.e.s pour les erreurs commises par ses propres services. Pour la CGT IP, ce n’est plus possible ! Bien qu’une audience avec le sous-directeur RH de la DAP se tiendra dans quelques jours, une interpellation du DAP en amont était indispensable.

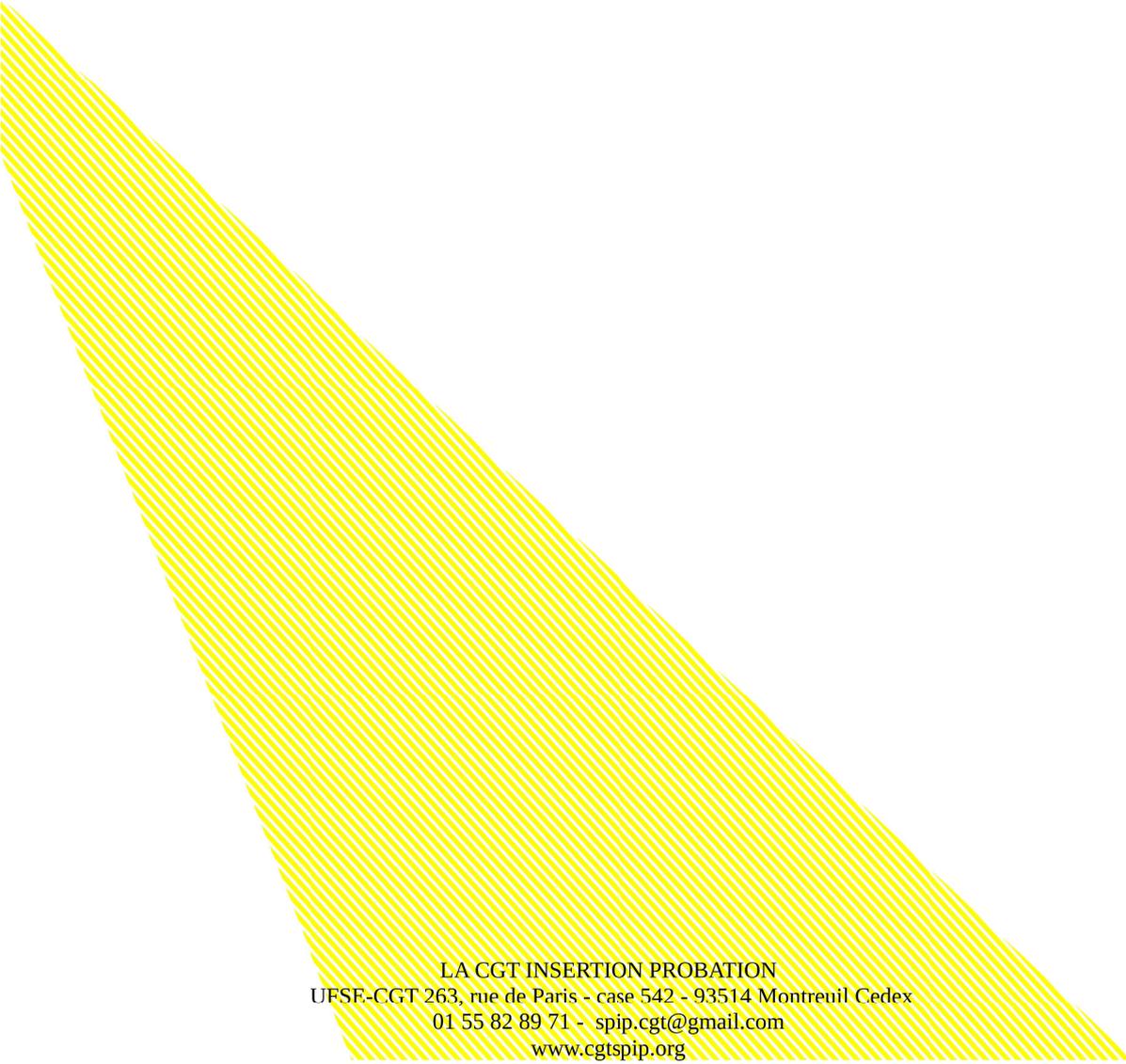
**La DAP ne peut plus fermer les yeux ni laisser les agent.e.s payer les erreurs de ses propres services. Si le DAP s’est dit attentif et a demandé communication de chaque situation, la CGT IP s’exécutera – et la masse des problèmes risque de le faire vite regretter cette proposition.**

**À travers cette audience, une chose est claire : la DAP avance au pas du ministre, dans le déni du réel et des urgences des SPIP. Derrière les effets d’annonce et les postures de communication, ce sont toujours les mêmes logiques : affamer la filière insertion, museler le dialogue social, instrumentaliser nos missions pour servir une idéologie sécuritaire.**

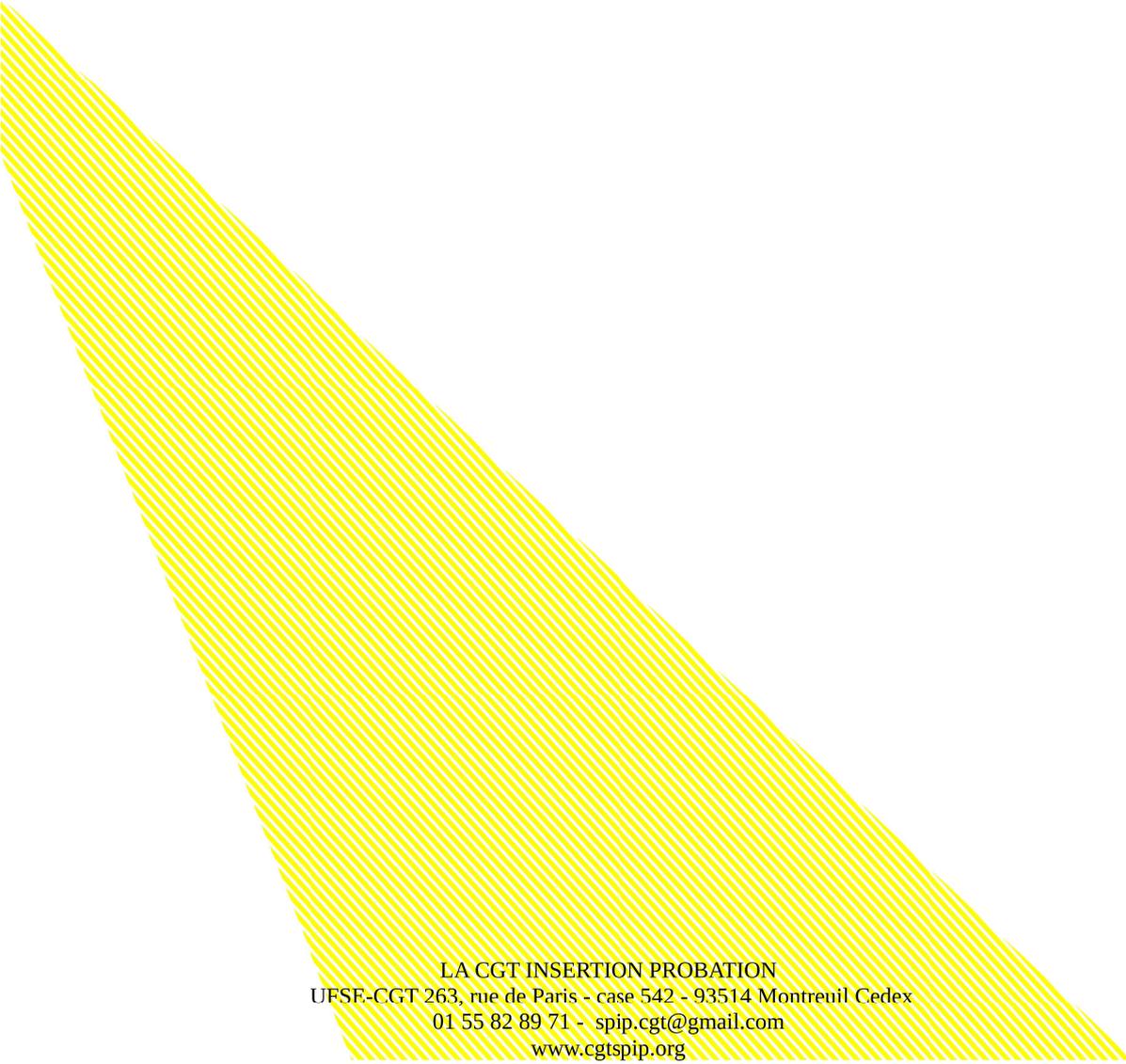
**Face à cela, la CGT Insertion Probation restera fidèle à son rôle : porter la voix des personnels, défendre nos missions et nos valeurs, dénoncer les politiques mortifères qui détruisent à la fois la justice et le service public.**

**Dans les semaines à venir, que ce soit dans les débats budgétaires, les EGIP ou le projet de loi S.U.R.E., la CGT IP continuera à alerter, mobiliser et agir. Car si l’administration s’acharne à invisibiliser les SPIP, nous, nous ne laisserons jamais invisibiliser ni nos métiers, ni les usager.e.s que nous accompagnons.**

**Prochaine étape : toutes et tous dans la rue, à Paris, le 9 octobre !**



LA CGT INSERTION PROBATION  
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex  
01 55 82 89 71 - [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)  
[www.cgtspip.org](http://www.cgtspip.org)



LA CGT INSERTION PROBATION  
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex  
01 55 82 89 71 - [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)  
[www.cgtspip.org](http://www.cgtspip.org)